

PLAN D'ACTION ARECAP

Action en Réseau pour l'Eradication du Charançon rouge et l'Assainissement des Palmiers

« Lutte contre les ravageurs de palmiers - Charançon rouge et ... papillon »

- DÉMONSTRATION de vaccination sur 3 ans, incluant un suivi, conduite à l'échelle d'un territoire de 350 Km²



ENGAGEZ – VOUS

N° Vert 0 800 10 40 11

Appel gratuit depuis un poste fixe

Vous pouvez bénéficier d'un tarif négocié et agir efficacement pour la sauvegarde des palmiers du territoire. Démarrage de l'opération : **AVRIL 2016**



Depuis 2007, un quart des palmiers "*Phoenix canariensis*" du territoire ont été infectés par le charançon rouge (*Rhynchophorus ferrugineus*). Ce coléoptère originaire du sud de l'Asie et de la Malaisie est un nuisible qui se propage rapidement de palmier en palmier jusqu'à provoquer la mort de ses hôtes. Une femelle pond jusqu'à 200 à 300 œufs en creusant la base des palmes puis les larves se nourrissent des fibres du stipe (= tronc) du palmier, endommageant la partie supérieure de celui-ci jusqu'au bourgeon.

La lutte contre le charançon rouge du palmier (CRP) est obligatoire.

Elle est régie par arrêté ministériel du 21 juillet 2010, modifié en 2012, 2013 puis 2014

Une action de "vaccination de masse" pour les palmiers du territoire : Plan d'action ARECAP

Combattre le charançon rouge implique la mise en place d'une stratégie planifiée sur l'ensemble du territoire (ARECAP). La CAVEM, sous l'impulsion de Nello BROGLIO, Vice-Président délégué à l'Environnement, s'oriente sur la vaccination d'un maximum de palmiers par injection de « Benzoate d'Émamectine », commercialisé sous la dénomination "Revive®" - Syngenta, dans le but de **réduire de façon massive la population des charançons rouges en 3 ans.**

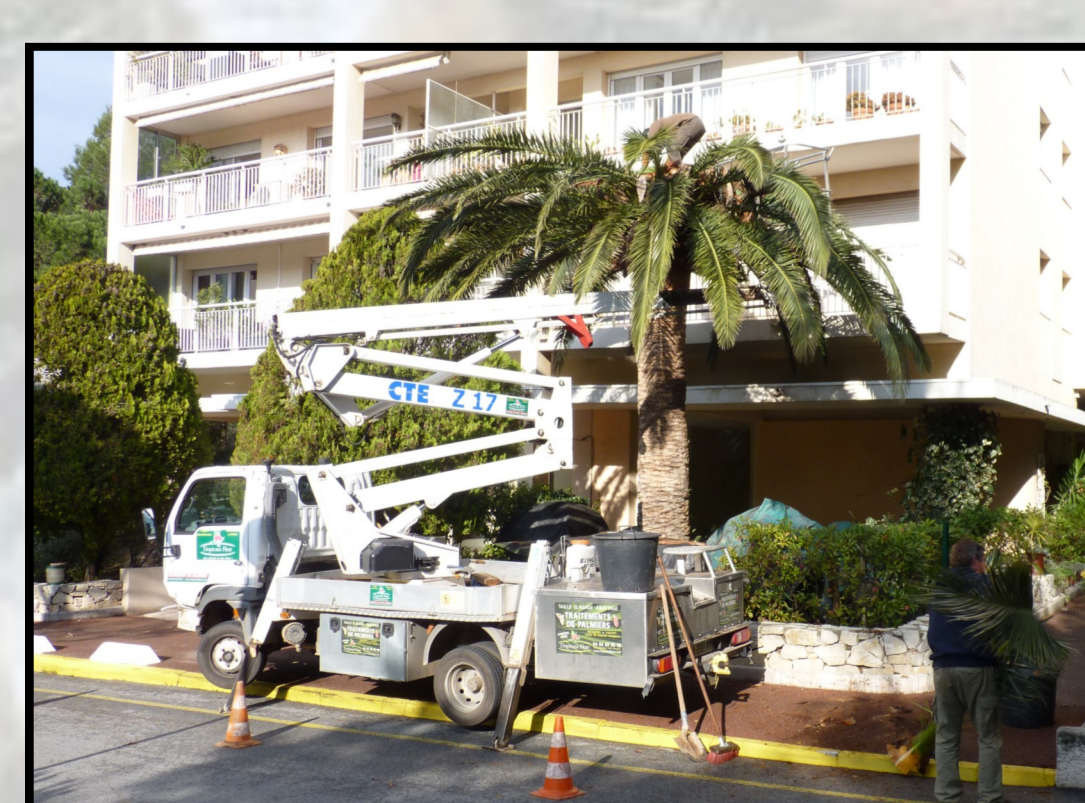
Un Groupe de Travail Local, coordonné par le service Environnement de la CAVEM, a été constitué afin de cadrer le plan d'action ARECAP. Les objectifs sont de contrôler l'évolution de l'insecte en mettant en place un **dispositif d'ensemble** sur les secteurs **publics** et **privés** du territoire.



FRÉJUS	→ 52 203 habitants / 102,3 km ²
SAINT-RAPHAËL	→ 34 269 habitants / 86,9 km ²
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	→ 12 708 habitants / 106,1 km ²
PUGET-SUR-ARGENS	→ 6 722 habitants / 26,9 km ²
LES ADRETS DE L'ESTÉREL	→ 2 656 habitants / 22,3 km ²

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE

Larve, adulte femelle et cocon de charançon rouge du palmier



Opération d'assainissement sur un palmier des Canaries



Chiffres clés

110 000 "*Phoenix canariensis*" menacés sur la Côte d'Azur
 2/3 des palmiers appartiennent au domaine privé
 3 % des palmiers de la Côte d'Azur sont sur le territoire CAVEM
 4 500 palmiers concernés par le traitement "ARECAP" sur le territoire CAVEM